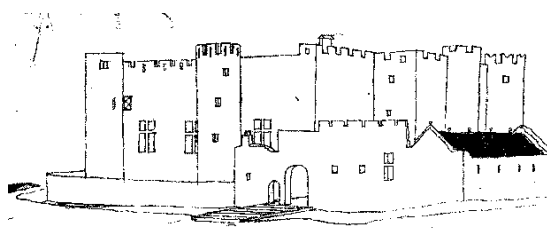


OLLOIX / INFOS

Bulletin municipal de la commune d'Olloix
Eté 2012



Le mot du Maire

Chers Olloisiennes et Olloisiens, chers amis,

Ce bulletin paraît, après une longue et dense période d'élections, qui a mobilisé l'équipe municipale et occupé le pays pendant plusieurs semaines. Le changement issu des urnes laisse aujourd'hui, pour la plupart d'entre nous, espérer un mieux dans la vie quotidienne, dans celle de notre pays et de l'Europe, et pour d'autres moins nombreux, la peur d'une dégradation de leur situation antérieure.


Pour la commune d'OLLOIX, et notre équipe municipale, le cap reste toujours fixé sur la réalisation du programme que nous vous avons proposé, il y a quatre ans. Après la réalisation de la dernière tranche d'extension de notre école, récemment inaugurée, il nous reste à réaliser l'aménagement de la place de la CHARREYRADE, avec la finition de la rue sous les jardins. Le budget 2012 rend désormais possible ces travaux, à condition que les financements attendus soient confirmés. Mais, malgré tout, nous constatons que, peu à peu au fil du temps, notre capacité d'investissement se dégrade devant l'augmentation, qui semble inéluctable, des charges de fonctionnement.

Pour autant, nous travaillons déjà pour préparer les investissements possibles dès 2014 : nous nous apprêtons à signer un nouveau contrat de rivière 2012/2016 qui apportera à la commune d'OLLOIX un très haut niveau de subvention (75%) pour réaliser le programme de remise à niveau de notre dispositif d'assainissement : réparations des collecteurs en aval de la CHARREYRADE et rénovation de la station du bourg. Ces opérations constituent, pour la commune des opérations très lourdes, mais absolument indispensables ; et ce sont les travaux entrepris depuis 2008 en amont de la Charreyrade qui les rendent aujourd'hui techniquement possibles.

Nous devons aussi terminer la révision du Plan Local d'Urbanisme, et le rendre conforme aux dispositions du GRENELLE 2 et du SCOT du grand Clermont. Dès cet été, dans le cadre de la procédure de concertation, un dossier provisoire est consultable en mairie et le sera bientôt sur le site Internet de la commune. Nous espérons pouvoir « boucler » ce document d'ici la fin de l'année. Il ne restera plus alors que les phases d'enquêtes à organiser pendant le 1^{er} semestre 2013.

Après quatre années de travail et de dévouement au service de notre commune Dominique DUPONT a choisi de quitter notre équipe, je tiens, au nom de tous, à le remercier pour tout le travail accompli. L'Adjoint aux travaux est certainement, avec le Maire, celui qui est le plus exposé aux critiques des habitants : il apparaît que certains Olloisiens, plutôt que de prodiguer des encouragements qui seraient appréciés, se font un malin plaisir à critiquer ce qui est fait et à noircir la situation. Cependant, peu de villages et de bourgs peuvent se prévaloir de la qualité de notre espace public ce qui oblige à des efforts importants pour assurer quotidiennement, l'entretien et la maintenance, avec des moyens humains et financiers forcément très limités vu la taille de notre commune. Nous sommes bien décidés à tout mettre en œuvre, avec les moyens dont nous disposons, pour continuer à assumer cette charge jusqu'au terme du mandat que vous nous avez confié !

Le maire,
Bernard FAYE



La vie communale

Fonctionnement de la Mairie

L'accueil du public, à la mairie d'Olloix, est assuré par une Olloisiène : Mme Charlotte De Susanne qui depuis le 1^{er} décembre a remplacé Mme Nadine Marandon.

Les horaires d'ouverture du secrétariat n'ont pas changés : le mardi après midi de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 18h45, le premier et le troisième samedi de chaque mois de 10h à 12h.

En cas de nécessité, les Olloisiens peuvent être reçus en mairie sur rendez vous en dehors de ces heures d'ouverture..

Tél : 04 73 39 32 13

Fax : 08 11 38 64 52

Site internet : www.olloix.fr

Courriel : olloix@wanadoo.fr

Les demandes de cartes d'identité se font en mairie d'Olloix. Les demandes de passeport se font dans une mairie habilitée à délivrer les passeports biométriques ; pour Olloix, la plus proche est la mairie de Saint-Amant-Tallende aux horaires suivants :

du lundi au vendredi: le matin de 9h à 11h,
l'après-midi de 14h à 16h (sauf le mercredi)

Permanence de Monsieur le Maire

Le 1er et 3ème vendredi de chaque mois, Monsieur le Maire assure une permanence en mairie, de 17 h à 19 heures. (Prendre néanmoins un rendez-vous auprès du secrétariat ou par courriel)

Cérémonie du 8 mai



La lecture de l'allocution par M. le Maire

C'est par un temps maussade qu'au monument aux morts a eu lieu, la traditionnelle cérémonie commémorant l'armistice du 8 mai 1945. ; après avoir écouté l'allocution du Ministre Gérard Longuet, dans la bouche de notre maire, tout le monde s'est retrouvé au préau pour le pot de l'amitié.

La deuxième guerre mondiale, et toutes ses horreurs, entre peu à peu dans l'histoire et ne semble plus guère concerner les jeunes générations. Cela explique pourquoi les participants à cette cérémonie se font, chaque année, de plus en plus rares; il ne restera bientôt plus que ceux qui sont institutionnellement obligés d'y assister.

Le CCAS et le Repas des anciens



La lecture du menu

C'est le dimanche 13 mai que s'est déroulé, comme chaque année à la Maison de la Monne, le traditionnel repas annuel des anciens d'Olloix offert par le CCAS et la municipalité. Cette année le thème choisi était le sud-ouest avec le traditionnel cassoulet. De l'avis général, ce fut vraiment une réussite...A l'année prochaine.

L'école : le Sivos

Les travaux de notre école communale, *l'école de la Monne*, que nous partageons avec les communes de St-Saturnin et de Cournols sont maintenant complètement terminés. Ce groupe scolaire a accueilli 166 élèves dont 60 en maternelle et 106 pour l'école élémentaire répartis dans 5 classes. Actuellement il y a 28 enfants d'Ollaix scolarisés dans cette école dont la plupart utilisent le transport scolaire mis en place par le Conseil Général.

L'école de la Monne fait partie des écoles retenues dans le cadre de l'opération "école numérique rurale" (Le plan de développement du numérique dans les écoles rurales a permis l'équipement de près de 7 000 écoles situées dans les communes de moins de 2 000 habitants.) Elle dispose donc d'un matériel informatique moderne et, en particulier, d'un tableau électronique interactif.



Le tableau électronique



L'inauguration de l'école de la Monne

Le samedi 3 mars 2012 ce groupe scolaire a été officiellement inauguré en présence de très nombreuses personnalités.

Sur la photo on peut voir Madame Faye, maire de Cournols et présidente du Sivos de l'école de la Monne qui présente l'école avec, à l'arrière plan, de la gauche vers la droite : M. le Recteur, M. le Préfet, M. le Ministre, M. le Député, M. le Maire d'Ollaix, Mme La Maire de St-Saturnin, M. le Conseiller Général, M. le Vice-président du Conseil Général, Mme la directrice de l'école, Mme l'inspecteur d'Académie, M. l'ancien Maire de St Saturnin, M. le Sénateur.

Résultat des élections

A Olloix pour les dernières élections, présidentielles et législatives, il y avait 232 électeurs inscrits. Encore une fois la participation électorale est exceptionnelle, elle atteint un record avec 217 votants soit une participation de 93,5% pour le second tour des présidentielles. Cela est dû au sens civique des habitants mais aussi à la commission électorale qui veille très rigoureusement à la mise à jour de la liste électorale.

Présidentielles

Premier tour (22 avril 2012) :
210 votants (90.5% des inscrits), 208 exprimés

	Olloix	%Olloix	%France
François HOLLANDE	70	33.65%	28,6%
Nicolas SARKOZY	43	20.67%	27,2%
Jean Luc MELENCHON	27	12.98%	17,9%
Marine LE PEN	27	12.98%	11,1%
François BAYROU	26	12.50%	9,1%
Eva JOLY	7	3.37%	2,3%
N. DUPONT AIGNAN	4	1.92%	1,8%
Philippe POUTOU	4	1.92%	1,1%
Nathalie ARTAUD	0	0.00%	0,6%
Jacques CHEMINADE	0	0.00%	0,2%

Deuxième tour (6 mai 2012)
217 votants (93.5% des inscrits), 207 exprimés

	Olloix	%Olloix	%France
François HOLLANDE	136	65.70%	60,46%
Nicolas SARKOZY	71	34.30%	39,54%



Le bureau de vote d'Olloix

Législatives

Premier tour (10 juin 2012) :
175 votants (75,4% des inscrits), 170 exprimés

	Olloix	%Olloix	% circonscription
Danielle AUROI	100	62.50%	50,92%
Louis GISCARD d'ESTAING	60	37.50%	49,08%
Patricia GUILHOT	19	11.18%	8,08%
Marie Christine GUIBERT	15	8.82%	4,53%
Gérard WEIL	6	3.53%	3,53%
GORCE Philippe	5	2.94%	2,14%
Chantal GUILLAUMIN	3	1.76%	1,03%
Stanislas RENIE	2	1.18%	2,53%
Carole SABY	0	0.00%	0,58%
Arnaud BEILS	0	0.00%	0,25%
Claude DUFOUR	0	0.00%	0,47%

Deuxième tour (17 juin 2012)
163 votants (70,25% des inscrits), 160 exprimés

	Olloix	%Olloix	% circonscription
Danielle AUROI	100	62.50%	50,92%
Louis GISCARD d'ESTAING	60	37.50%	49,08%

Le budget de la commune

Comptes administratifs 2011

Les comptes administratifs présentent la photographie du bilan financier global de la commune pour l'année précédente. Ils donnent une idée du budget global. Ces comptes sont établis en fin d'exercice, c'est-à-dire juste après la fin d'année civile. Ils retracent tous les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Cette année. A l'unanimité le Conseil municipal, dans sa séance du 26 mars 2012 a décidé d'affecter les excédents comme suit :

Budget principal de la commune

Le budget primitif 2012, a été approuvé par le conseil municipal dans sa séance du 26 mars 2012

Section de fonctionnement : 235 519 €

Ce budget permet d'alimenter la section d'investissement pour 46 561 €, tout en versant 39 650 € au budget du SIVOS correspondant à la part de la commune d'Olloix pour l'autofinancement annuel de l'école intercommunale, y compris la participation à l'annuité d'emprunt des 1^{er} et 2^{ème} tranches de travaux de l'école de la Monne.

Ce budget est caractérisé cette année par :

- une stabilité des produits attendus des impôts et taxes
- une stabilité des dotations et participations correspondant au gel décidé par l'Etat

Section d'investissement : 279 614 € :

En dépenses sont prévues principalement :

Budgets annexes

Budget de l'eau

- Section de fonctionnement : 42 071 €
- Section d'investissement : 27 534 €, correspondant en dépenses à la poursuite du programme de rénovation de la CROZE.

En recettes, l'ensemble est couvert sans aucun emprunt.

Budget principal de la commune

Affectation à la section d'investissement de la totalité de l'excédent de fonctionnement soit 55 703,35 €.

Budget de l'eau

Conservation de l'intégralité de l'excédent de fonctionnement en section de fonctionnement, soit 5 969,80 €.

Budget de l'assainissement

Affectation à la section d'investissement de la totalité de l'excédent de fonctionnement soit 8 573,27 €.

Budget du CCAS

Report au fonctionnement de la totalité de l'excédent, soit 1868,99

- les honoraires liés à l'élaboration du PLU,
- la totalité du coût des travaux et études de l'opération de rénovation de la place de la CHARREYRADE et la finition de la voirie de la CROZE pour un montant de 163 852 euros.
- Le solde de l'enfouissement des réseaux de la CROZE à payer au SIEG + une provision pour changer un candélabre endommagé, soit 11 800 euros.

En recettes sont prévues :

- Les subventions correspondantes (FIC bonifié + DETR) pour un montant total de 83 000 euros
- Un emprunt couvrant la TVA pour 28 695 euros.
- L'emprunt d'équilibre atteint cette année 50 777 euros

Budget de l'assainissement

Section de fonctionnement : 32 476 €, qui permettent de dégager 3 677 € euros pour la section d'investissement.

Budget du CCAS

Le budget de fonctionnement du CCAS est de 4 900 €, les recettes proviennent essentiellement du budget principal et les dépenses dues aux « festivités » sont destinées tant aux jeunes qu'aux anciens du village.

Quelques décisions du conseil municipal

Les taux des impôts locaux et le tarif de l'eau

Les impôts locaux

Cette année encore le conseil municipal, à l'unanimité, **a décidé de ne pas modifier les taux d'imposition..**

Tarifs de l'eau et de l'assainissement

Le conseil municipal a décidé de maintenir inchangés les tarifs concernant l'eau et l'assainissement pour la prochaine campagne de l'année 2012.

Clôture de la régie municipale de pesage



La bascule de la place de la croix de Pierre

Comme toutes les communes rurales, Olloix disposait d'une bascule municipale dont l'usage était payant. La régie instituée le 31/12/1985 pour la gestion de pesage à la bascule du fond d'Olloix n'a jamais été supprimée. Or, cette bascule n'étant plus adaptée et plus du tout utilisée, cette régie municipale n'a plus d'intérêt. Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide donc la clôture de cette régie.

Réactualisation des tarifs de vente de bois communal

Dans une délibération adoptée le 23 mars 2009 le conseil municipal avait autorisé la vente de bois de coupe aux habitants de la commune qui en font la demande en mairie. Le conseil municipal, après délibération, autorise la vente de ce bois pour un montant de 37€ le stère.

Recrutement d'un agent technique en contrat CAE

Cette année encore la commune d'Olloix a recruté auprès de Pôle emploi et du Centre de gestion un agent saisonnier en contrat CAE chargé notamment, d'aider l'employé communal dans l'entretien des espaces verts, d'avril à septembre, à raison de 20 heures par semaine.

Pré-étude pour l'amélioration de la station d'épuration de du bourg et de l'assainissement de la Charreyrade

Pour assurer un fonctionnement satisfaisant de la station d'épuration du bourg il est nécessaire de continuer le programme de suppression d'arrivée des eaux parasites dans le réseau collecteur d'assainissement. La 1ère partie vient d'être réalisée avec le programme de la CROZE et la réalisation de l'assainissement séparatif rue sous les jardins.

Ce programme va se poursuivre avec la réalisation des travaux d'aménagement de la Place de la Charreyrade. Pour autant, la partie aval du Ris reste à traiter et plusieurs solutions techniques semblent possibles.

Par ailleurs, il est nécessaire de fixer dès cette année l'emprise de la future station du bourg en fonction des caractéristiques étudiées dans le diagnostic « assainissement ». Cette emprise sera intégrée dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme.

Pour aider la commune à retenir les solutions optimales, une consultation a été lancée entre plusieurs bureaux d'études, en vue d'établir une pré-étude couvrant ces différentes questions. Parmi les sociétés consultées, SAFEGE Environnement, le cabinet BARRAND, la société MERLIN et le bureau EGIS Eau. Après études des propositions parvenues en mairie, c'est la société EGIS Eau qui a été retenue pour un montant de 4 700 € HT

Illuminations de Noël

Le coût des illuminations de Noël devrait subir de très importantes augmentations dans les deux années à venir, en conséquence le conseil décide de les réduire afin de conserver le même budget que lors des années précédentes. Un effort sera fait pour privilégier l'entrée de village place de la croix de pierre avec pose d'un sapin illuminé.

Informations diverses

Projet stratégique de territoire

La communauté de communes les Cheires, a laquelle appartient Olloix, a lancé en 2011 une démarche participative visant à redéfinir son projet de territoire pour les 10 à 15 prochaines années.

Après la réalisation d'un diagnostic, présenté par le bureau STRATEAL partagé par l'ensemble des délégués communautaires et par les habitants, le comité de pilotage a élaboré une stratégie de développement que M. le Maire a présenté au conseil municipal. Les élus municipaux sont invités à faire valoir leur point de vue et à communiquer leur proposition avant la réalisation du programme

Urbanisme

Le projet de PLU suit son cours. On peut consulter en mairie les documents provisoires dans leur version du 26 juin 2012 :

- PADD d'Olloix (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
- Règlement d'urbanisme
- Liste des emplacements réservés
- Liste des servitudes

Divagation des chiens

Beaucoup d'Olloisiens se plaignent de la présence de chiens, plus ou moins agressifs, qui divaguent dans Olloix. A ce sujet rappelons que tout propriétaire est responsable de son animal et doit respecter la législation qui interdit la divagation des chiens :

- *Il est interdit de laisser divaguer un animal domestique (article L. 211-19-1 du Code rural).*
- *En dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, le chien est considéré comme en état de divagation lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant cent mètres (article L. 211-23 du Code rural).*
- *Lorsqu'un animal est trouvé en divagation sur la voie publique, il doit être conduit à la*

Coupure d'eau

Le réseau et la distribution de l'eau potable à Olloix sont gérés en régie municipale. Cela signifie que c'est la commune qui doit intervenir pour tous les incidents et accidents du réseau. Le mardi 14 août, un camion de distribution d'aliments pour le bétail a, au cours d'une malencontreuse manœuvre, détruit une borne à incendie au début de

d'actions qui devrait s'élaborer d'ici septembre prochain.

Des assises du projet de territoire ont eu lieu à AYDAT le Vendredi 4 mai : les élus municipaux ont tous été conviés à y participer et à s'inscrire dans les ateliers de travail animés par le bureau STRATEAL et des experts ou des « témoins » d'expériences semblables.

Les habitants de la commune peuvent consulter les documents correspondants en mairie ou en communauté de communes.

- Documents graphiques du PLU (zonage) sur la commune dans son ensemble, le bourg d'Olloix, GrandChamp, le lotissement du Loup et le quartier de la fontaine.

Un registre est à la disposition des Olloisiens et propriétaires intéressés pour recueillir leurs observations dans le cadre de la concertation réglementaire.

fourrière animale du lieu où il a été trouvé. La fourrière doit alors prévenir son propriétaire, qui dispose d'un délai de 8 jours ouvrés pour venir le chercher (article L. 211-24 du Code rural).

- *L'animal n'est restitué à son propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière. A la fin de ce délai, si l'animal n'est pas réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et une association de protection animale peut le proposer à l'adoption à un nouveau propriétaire (article L. 211-25 du Code rural).*

La commune d'Olloix a une convention avec la fourrière de la SPA de Clermont. Tous les propriétaires de chiens sont invités à ne pas les laisser divaguer. La commune envisage de s'équiper du matériel de capture, par conséquent, les chiens qui divaguent sur le territoire communal seront conduits à la fourrière.

la route de Grandchamp. Il avait bien mal choisi la date car, ce jour là, la grande majorité des entreprises étaient fermées. Cependant, grâce à la diligence et à la compétence d'élus ainsi qu'à la bonne volonté de certains habitants, les dégâts ont pu être provisoirement réparés et la distribution de l'eau assurée.

Les travaux

La place de la Charreyrade

Les travaux d'aménagement de la Place de la Charreyrade sont toujours le programme prioritaire retenu par l'équipe municipale.



La place de la Charreyrade

Le dépôt des dossiers de subventions a été réalisé en septembre dernier pour le Conseil général au titre du FIC (Fond d'Intervention Communal) et

L'alimentation électrique d'Olloix

Comme prévu les travaux d'enfouissement de la ligne haute tension qui traversait la commune ont bien eu lieu. Pour leur plus grande partie il ont été réalisés par l'entreprise ROUX d'Issoire.

Le lundi 4 juin l'entreprise VERNET BOSSER a opéré le basculement de l'alimentation électrique sur la nouvelle ligne enterrée avec le raccordement de la plupart des postes existants de transformation moyenne tension basse tension .

Cependant les postes de la CHARREYRADE et de la CROZE restent encore alimentés par l'ancienne ligne aérienne. En effet, la portion de ligne comprise entre l'intersection du chemin de la Croix de Loche et du chemin du verger et l'intersection entre le chemin du Chevalier d'Odon et du même chemin du verger, ne sera mis hors circuit que lorsque les travaux de la Place de la Charreyrade seront terminés. Un accord entre ERDF et le SIEG confie, en effet, au SIEG la mise en place de fourreaux EDF permettant le raccordement en souterrain par le chemin de la Croix de Loche et la rue sous les jardins des deux transfos à réalimenter. Il faudra donc encore un peu patienter pour voir les poteaux concernés disparaître du paysage.

en janvier pour l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires ruraux).Les dossiers déclarés complets ont été instruits pendant l'hiver : la DETR a été obtenue le 20 avril 2012, pour un montant de 23 524 € ; l'attribution du FIC, accepté sur le principe , fera l'objet d'une notification du Département après l'appel d'offres.

Le dossier d'appel d'offres, confié à l'architecte Nathalie Lespiaucq, a fait l'objet aux mois de mai et juin d'une vérification par le cabinet EGIS environnement (pour apprécier l'état des réseaux d'assainissement sous l'emprise du projet), il vient d'être approuvé par le conseil municipal du 16 juin. L'appel d'offres a été lancé fin juin. Le choix de l'entreprise est intervenu en aout : c'est l'entreprise Colas qui a été retenue.

La signature des marchés devrait pouvoir se concrétiser au début d'octobre, après validation du financement du Conseil général et négociation de l'emprunt auprès des banques .

La durée des travaux est de l'ordre de 6 mois, hors travaux des concessionnaires (France telecom et SIEG)

Nous n'avons par contre aucune information concernant les dates prévues pour le démontage de l'ancienne ligne, sur le territoire communal.



Le transformateur de la Croze

La vie des associations



Bilan du 1^{er} semestre 2012

Février :

- **sortie raquettes à Pessade** : 6 personnes, avec neige et soleil et le bon accueil du personnel de Pessade

Mars :

- **Veillée au coin du feu avec Frédérique Lanaure**, la Grange aux Ayres (22 adultes et 13 enfants). Merci à Jos et Ria pour leur accueil et les bonnes boissons chaudes.
- Début des cours de yoga les vendredis soirs avec Anne-Marie Breuil.
- **Carnaval et goûter** : 17 adultes et 23 enfants

Juin :

- **Fête des voisins** : avec la vodka Tatin (recette sur <http://olloisirs.blogspot.fr/>), plus de 100 personnes. Merci à Robert pour le prêt de sa grange et l'équipe municipale pour le matériel.
- **Concours photos** : 2 sujets sur Pierres ou bois, et fruits et légumes pour les enfants : (les photos sont sur le site d'Olloisirs)
- **Sortie Landart** dans les gorges de la Monne avec Anne Roche : 13 participants
- Et **toujours les cours de gym** les lundis et jeudis soirs, avec Maria ou Laetitia.
- Annulation du tournoi de jeux pour cause de pluie

Des projets pour cet automne

Dimanche 9 septembre : (l'information arrivera dans toutes les boîtes aux lettres d'ici peu)

- Midi : Barbecue au terrain de boules
- Après-midi : tournoi de jeux de lancer : quilles, pétanque et palet breton (panier gourmand à gagner) par équipe de 2.
- Château gonflable pour les enfants, buvette et goûter

Dimanche 23 septembre matin : initiation à la marche nordique à Olloix

Spectacle du festival des automnales avec transport en bus à choisir

Samedi 10 novembre 20h30 : soirée théâtre à la Maison de la Monne, avec les Pommés de Ludesse.

Reprise des cours de yoga et cours de gym

Assemblée générale à fixer en octobre ou novembre

Pour tous renseignements ; téléphoner au 04 73 39 02 17, C. Cadiou.

**Troisième concours photos amateur d'Olloix : le bois et la pierre,
et création fruits/légumes par les enfants**

Photos primées



Martine Coz : C'est qui César ?



Etienne de Suzanne : Enraciné dans la pierre



Nils Hubrecht L'éléfruits

1^{er} juin 2012 : la fête des voisins

